



Madame la Directrice,

Réunis lors des heures mensuelles d'information syndicales et devant le ras le bol généralisé et le profond malaise, nous avons décidé de venir nous exprimer tous ensemble afin de vous faire entendre nos préoccupations.

En débutant leur formation, **les stagiaires avaient beaucoup d'attentes...** Une chance comme nous l'expliqua lors de sa venue « Feu notre ministre du budget », mais est-ce vraiment une chance lorsque stagiaires nous subissons plus que nous vivons notre formation initiale ?

Alertés par les stagiaires, véritables acteurs de cette scolarité, nous vous avons rencontré afin d'évoquer ces difficultés et fait de nombreuses propositions, restées hélas lettres mortes.

- **Le rythme trop soutenu en filière**, ne permettant pas suffisamment aux stagiaires d'assimiler les cours, des exercices à faire le soir, alors que l'ENFiP s'était engagée à ce qu'il n'y en ait plus avec cette nouvelle scolarité fusionnée.
- **Davantage d'exercices auto-correctifs**, demandes formulées à de trop nombreuses reprises et à ce jour restées sans réaction de l'ENFiP.
- **Le calibrage et le contenu des supports** à revoir, et ce malgré les efforts de l'équipe pédagogique qui ne cesse de compléter ces enseignements avec des diaporamas dont la diffusion est toujours sujet à controverse et à ce jour reste inaccessible en libre service
- Il ne s'agit là que de quelques points, la liste malheureusement trop longue montre l'étendue du chemin qu'il reste à parcourir pour améliorer cette formation mais nous avons bon espoir, au vu de nos nombreuses rencontres, que vous ayez pris notes de ces problèmes et de nos propositions.

Quelques avancées tout de même puisque lors du dernier conseil de promotion, les représentants ont obtenu que soient communiquées les corrections des oraux individuels. M Forté avait donné son accord. Près de 2 mois après ce conseil, et malgré une demande répétée des élus auprès du PFI, vous ne nous avez rien transmis. Nous demandons donc à avoir accès à ces corrections le plus rapidement possible comme décidé en instance.

De même, il apparaît urgent que les collègues concernés par l'épreuve de rattrapage puissent

prendre connaissance, dans les meilleurs délais de leurs notes aux dernières épreuves du contrôle des connaissances, cela, afin de se préparer à cette ultime épreuve.

Mais parce qu'au delà de notre scolarité nous pensons aux promotions futures, nous exigeons toujours :

- que la "carrière" soit ramenée à 4 mois,
- la libération du lundi matin,
- la refonte des enseignements et du soutien,
- le renforcement de la pratique professionnelle avec de vrais stages en alternance

A ce jour nous sommes la promotion la plus mal indemnisée de ces dernières années.

En effet la majorité de notre promotion est en situation de double résidence pendant la durée de la scolarité. Il est donc anormal de devoir, en plus, supporter des reprises sur l'indemnité de scolarité à l'occasion des stages. Par conséquent nous réclamons que l'ensemble des frais liés aux stages soient pris en charge par la DGFIP.

Mais au delà du contenu et du vécu de notre scolarité, nous souhaitons traiter de notre devenir concernant le délai de séjour de 18 mois, nous avons diffusé une pétition intersyndicale qui a circulé et a été massivement signée tant par les stagiaires de notre promotion que par ceux de la promotion précédente. En 1<sup>ère</sup> affectation, nous sommes trop nombreux à ne pas avoir obtenu nos 1<sup>er</sup> vœux et nous devrions rester 18 mois minimum sur un poste ou dans un département non choisi (30 mois minimum pour ceux d'entre nous affectés sur un poste comptable) !!!

Notre stage premier métier s'effectuant sur notre direction d'affectation à compter du 1er septembre 2013, nous exigeons à nouveau que notre délai de séjour soit décompté dès le 1er septembre 2013 **date de prise de fonction dans notre nouveau métier**. Notre position est cohérente puisque nous serons titulaires et comptés parmi les effectifs actifs de la DGFIP dès cette date.

Enfin, que dire aussi du dialogue social à l'ENFIP à part qu'il est inexistant ? En effet, avec une direction qui entend mais n'écoute pas, recule et n'avance pas, parle mais ne dialogue pas, nos élus sont face à un mur.

**Nous avons l'amer sentiment que les représentants des stagiaires ne sont pas entendus, c'est pourquoi nous sommes venus aujourd'hui briser ce mur pour être enfin écoutés et entendus.**